

*Question présentée par le député :*

*M. Romain de Sainte Marie*

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> septembre 2016*

### **Question écrite urgente**

**Quel est le profil des bénéficiaires de l'aide sociale en fonction de leur niveau de formation et de leur situation antérieure sur le marché du travail ?**

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a bondi de 62% entre 2009 et 2014 selon le rapport d'activité 2014 de l'Hospice général. Alors que le niveau des richesses créées à Genève ainsi que le nombre d'emplois augmente, le nombre de personnes contraintes de recourir à l'aide sociale ne diminue pas, bien au contraire. Il y a donc lieu de penser que la politique de formation, de reconversion, d'insertion professionnelle, de création d'emplois adaptés, etc., est en échec. En particulier, les difficultés que rencontrent les jeunes pour entrer sur le marché du travail et acquérir une première expérience professionnelle doivent nous interpeller. Une connaissance affinée du profil des bénéficiaires de l'aide sociale devrait permettre d'ajuster les réponses politiques que mérite cette situation. Or, les statistiques disponibles sur le site de l'OCSAT ou auprès de l'Hospice général sont relativement peu précises quant au niveau de formation des bénéficiaires en lien avec leur situation en matière d'emploi avant d'avoir eu recours à l'aide sociale.

*Le Conseil d'Etat peut-il par conséquent nous fournir :*

- une statistique des bénéficiaires de l'aide sociale au sens strict en fonction du niveau de formation acquis et, à l'intérieur de ces catégories, de la situation antérieure en matière d'emploi (nombre d'années d'expérience professionnelle acquise dans le domaine de formation) ?*
- une statistique de l'évolution depuis dix ans du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au sens strict n'ayant pas, au minimum, trois ans d'expérience professionnelle ?*